

Les principales techniques d'évaluation des immeubles (1 jour)

Domaine d'intervention : Droit immobilier

OBJECTIFS

Approcher les notions essentielles de l'estimation immobilière et mettre en œuvre les principales méthodes d'évaluation d'un bien immobilier résidentiel, tertiaire ou commercial

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux promoteurs, aménageurs, lotisseurs, Géomètres-Experts, notaires, avocats, responsables de l'aménagement et de l'urbanisme, architectes, maîtres d'œuvre, bailleurs sociaux, banquiers, ainsi qu'à l'ensemble des opérateurs immobiliers et leurs partenaires professionnels et conseils.

PRÉREQUIS

Expérience professionnelle en immobilier

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, méthodologiques, processus d'amélioration des pratiques personnelles et collectives, exercices pratiques individuels.

MOYENS ET OUTILS

La formation propose les modalités du présentiel avec des salles équipées dans les locaux du Cnam. Pour les moyens de formation en ligne, le stagiaire bénéficie des moyens du Cnam (espace LMS, Accès Classe virtuelle et outils collaboratifs en ligne en fonction des objectifs pédagogiques. Les supports seront fournis au stagiaire.

INTERVENANT

Sophie PERDREAU, Expert près la Cour d'Appel de Rennes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Tour de table de positionnement en début de formation
- Tour de table conclusif pour valider l'acquisition des compétences
- Une évaluation satisfaction est proposée auprès de chaque stagiaire.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant



Modalités disponibles

Dates

Nous consulter

Durée

7h

Lieu

A distance
Ou bien dans les locaux de votre organisation si intra

Horaires

Distance : 9h00-12h30 et
13h30-17h00 (accueil dès
8h45)

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : handi@cnam-paysdelaloire.fr

PROGRAMME

Résumé des principales étapes d'une évaluation immobilière : de la demande à la communication de l'évaluation.

Définition des notions essentielles : valeur vénale / valeur locative / taux de rendement / taux de capitalisation.

Présentation des principaux critères constitutifs de la valeur (physiques, juridiques et économiques)

Méthode par comparaison directe (principes et application pratique)

Observation du marché

Identification et analyse des points de référence

Détermination de l'unité de valeur

Appréciation de la valeur

Méthode par le revenu

Approche par la capitalisation du revenu (principes et application pratique)

Observation du marché

Identification et analyse des points de référence

Détermination du revenu de marché et taux applicable

Appréciation de la valeur

Approche par l'actualisation des flux [dit cashflow] (principes et application pratique)

Analyse des flux et des différentes variables

Détermination du revenu de marché et des taux applicables

Appréciation de la valeur

Méthode par Sol et Construction (principes et application pratique)

Observation du marché / des marchés

Détermination des composantes de l'immeuble [le sol et les bâtiments]

Appréciation de la valeur

Conclusion

Analyse comparative des méthodes intervenant



Délai d'accès

Jusqu'à 1 mois avant le début de formation si formation intra entreprise en fonction de la réponse du financeur.

Tarifs

2000 euros TTC (repas non inclus) Montant exonéré de TVA.

Maximum : 12 participants

Formation également

proposée en Inter-entreprises

Conditions générales de vente sur le lien [suivant](#)

Contact

Pôle Immobilier
Elina FENELON
Assistante de formation
02 40 16 46 28
e.fenelon@cnam-paysdelaloire.fr

Conseiller entreprise :
[Lien « nos contacts entreprises »](#)

Pour aller plus loin

- L'objectif zéro artificialisation net des sols en urbanisme commercial
- Actualité des baux commerciaux : les loyers
- Le droit de passage : avec ou sans desserte

Points forts de la formation

- Formation assurée par un professionnel
- Modalités pédagogiques actives
- Homologation conseil national des barreaux et conseil supérieur du notariat

Taux de satisfaction

Ce programme n'a pas encore bénéficié d'évaluation